DROIT DES AFFAIRES

Hypothèque nantissement et fiducie : choisir, constituer et réaliser les garanties

Les garanties sont souvent prises par habitude plutôt que par analyse. On inscrit une hypothèque quand un nantissement de créances serait plus efficace ou on néglige les formalités de publicité. La qualité du dossier ne se révèle qu'à la réalisation lorsque le concours avec d'autres créanciers vient neutraliser une garantie mal construite. Ces deux jours s'adressent à des praticiens confirmés. Le participant compare les sûretés réelles disponibles au regard de l'actif et du débiteur puis maîtrise leur constitution et leur opposabilité. Il examine l'apport de la fiducie-sûreté et anticipe le sort des garanties en cas de défaillance.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 2 087 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise avocats responsables juridiques bancaires credit managers et responsables du recouvrement.

PRÉREQUIS
Maîtriser le droit des contrats et pratiquer régulièrement la prise de garanties ou le recouvrement.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comparer les sûretés réelles disponibles au regard de l'actif et de la situation du débiteur
- Constituer une garantie et accomplir les formalités qui la rendent opposable
- Apprécier l'intérêt de la fiducie-sûreté par rapport aux sûretés classiques
- Organiser le suivi des garanties et de leurs échéances dans la durée
- Mettre en œuvre une garantie en cas de défaillance du débiteur
- Anticiper le sort des sûretés dans les procédures collectives

03 Programme détaillé

M1 Panorama et critères de choix

- Adapter la garantie à l'actif et au risque
- Sûretés portant sur des immeubles et sur des meubles
- Garanties sur créances comptes bancaires et stocks
- Articulation avec les garanties personnelles obtenues par ailleurs
- Critères de coût de rapidité et d'efficacité à la réalisation
- Cas pratique : Le groupe sélectionne les garanties à prendre sur un financement accordé à une entreprise industrielle.

M2 Constitution et opposabilité

- Faire produire ses effets à la garantie
- Rédaction de l'acte et désignation de l'assiette
- Formalités de publicité et d'inscription
- Rang des créanciers et effets du classement
- Suivi des échéances renouvellements et mainlevées
- Atelier : Les participants relisent un acte de nantissement et identifient les clauses qui fragilisent la garantie.

M3 Fiducie-sûreté et montages

- Utiliser la propriété comme garantie
- Mécanisme de la fiducie-sûreté et rôle du fiduciaire
- Comparaison avec la clause de réserve de propriété
- Cession de créances à titre de garantie
- Coût et lourdeur de mise en place à mettre en balance
- À retenir : Transférer la propriété d'un bien en garantie place le créancier dans une position différente de celle d'un créancier inscrit.

M4 Réalisation et procédures collectives

- Savoir ce que devient la garantie en cas de défaillance
- Mise en œuvre amiable et voies d'exécution
- Attribution du bien et pacte commissoire
- Déclaration de créance et situation du créancier garanti
- Effets de la procédure collective sur le rang et sur les poursuites
- Mise en situation : Plusieurs créanciers garantis défendent leur position sur un actif insuffisant pour les désintéresser tous.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 2 087 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr